



Circulaire n° 3924

## Circulaire

aux administrations communales

**Objet : Recensement annuel des chiens**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

A la demande de Monsieur le Directeur de l'Administration des Services Vétérinaires du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre le recensement annuel des chiens à l'adresse électronique suivante, et ce jusqu'au 15 janvier 2021 au plus tard :

**[info@asv.etat.lu](mailto:info@asv.etat.lu)**

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding